

## PARIS : Filière nautique française, 20 propositions pour répondre aux enjeux clefs



**Forts de retombées économiques estimées à 15 milliards d'euros, de 5500 entreprises, de 570 ports de plaisance et plus de 150 000 emplois, le nautisme et la plaisance en France rassemblent chaque année 15 millions de pratiquants sur nos littoraux et eaux intérieures et plus d'un million de licenciés de sports nautiques.**

Réunis au sein de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP), les acteurs du nautisme portent aujourd'hui un projet politique ambitieux auprès des candidats à l'élection présidentielle. « Cette plateforme présidentielle est d'abord l'expression d'une vision collective, celle de la participation du nautisme et de la plaisance au développement de l'économie bleue de nos territoires » a souligné Yves Lyon-Caen, Président de la CNP.

Si chaque famille de la filière nautique fait face à ses propres défis, elles souhaitent aujourd'hui porter auprès des candidats quatre grands enjeux communs, structurants pour leur avenir et déclinés en 20 propositions concrètes.

« A l'instar des ports de plaisance, les enjeux de la transition écologique et énergétique de nos structures d'accueil sont immenses et nous aurons besoin de véritables plans stratégiques d'investissements pour relever collectivement ces défis » a précisé Mickaël Quemez, Président de la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP)

« Nous devons également approfondir la transformation et l'attractivité des parcours professionnels de nos filières par la formation...Des progrès ont été faits mais il reste du chemin à parcourir pour décloisonner, mutualiser et surtout, simplifier les dispositifs... » a estimé Jean-Luc Denéchau, Président de la Fédération Française de Voile



Enfin, selon Jean Kiffer, Président de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer, « *il nous appartient collectivement d'accompagner les grandes mutations du secteur et des pratiques nautiques en rénovant et renforçant les chemins du dialogue et de la concertation entre les acteurs, dans le respect du milieu* ».